

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit	106030 Panel Bond-30, 200 ml
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	la réparation automobile
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	ITW Evercoat a division of Illinois Tool Works Inc. 6600 Cornell Road Cincinnati, OH 45242 513-489-7600
1.4 Numéro d'appel d'urgence	CHEM TEL: +1-813-248-0593

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément règlement (CE) no 1272/2008	Non classé comme dangereux sous GHS
--	-------------------------------------

2.2 Éléments d'étiquetage

Des étiquetages conformément au règlement (CE) n o 1272/2008.

Pictogrammes	No hazard symbols required
Mention d'avertissement	Mention d'avertissement pas nécessaire
Mention de danger	Pas de mentions de danger requis
Conseils de prudence	Pas de déclarations de précaution nécessaires
Informations supplémentaires sur les dangers (UE)	donnée non disponible
2.3 Autres dangers	donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Composant	Concentration	N CAS	(CE) No. 1272/2008	M-Factor	SCL
Aucun Ingrédients dangereux				donnée non disponible	donnée non disponible

Pour le texte complet des mentions de danger-H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Emmener à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, faire administrer l'oxygène par un personnel formé. donnée non disponible
Contact avec les yeux	Verser du collyre liquide dans l'oeil quel que soit le niveau de danger. Rincer l'oeil atteint à grande d'eau pendant 20 minutes au moins. Pencher la tête pour empêcher que le produit ne s'approche de l'oeil non contaminé. Consulter un médecin après le rinçage. donnée non disponible
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. donnée non disponible
Ingestion	Risque minime en cas d'ingestion. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin immédiatement. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical. donnée non disponible
Auto protection du secouriste	donnée non disponible

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptôme Voir la section 4.1

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux Docteur Aucune information supplémentaire disponible en matière de secours d'urgence.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Suitable extinguishing media Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau et la mousse peuvent produire de l'écume si c'est un liquide qui brûle, ce sont cependant des moyens pratiques d'éteindre l'incendie

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

s'ils sont appliqués à la surface du feu. Ne pas diriger le jet d'eau sur le liquide chaud en train de brûler.

Agents d'extinction non appropriés donnée non disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et / ou d'explosion Le produit ne peut s'enflammer que s'il est préchauffé à des températures dépassant le point éclair, dans un incendie par exemple.

Produits de combustion dangereux Phénol, Gaz carbonique, Oxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Méthodes et protection de lutte contre l'incendie Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Utiliser des méthodes de lutte contre l'incendie adaptées aux produits environnants.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Le personnel non-urgence doivent être dégagées de la zone.

Pour les secouristes Le nettoyage du produit déversé ne devrait pas avoir d'effets nocifs sur la santé si tout contact peut être évité. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section VIII de cette fiche technique santé-sécurité.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement donnée non disponible

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Aucune directive particulière en matière de nettoyage. Rassembler et mettre à la poubelle. S'assurer que les mesures de nettoyage sont conformes à la norme d'OSHA (29 CFR 1910.120).

6.4 Référence à d'autres sections Référez-vous à la section 13 pour les informations de disposition

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Le produit irrite légèrement. Eviter toute exposition inutile. No special handling requirements

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières incompatibles No special storage requirements

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) la réparation automobile

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

Des valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH STEL	IDLH
donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible	donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Il n'existe pas de limites d'exposition pour les composants de ce produit. Utiliser une ventilation d'échappement générale ou autres contrôles techniques pour minimiser l'exposition et assurer un environnement confortable à l'opérateur. .

Mesures individuelles de protection, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

Appareil de protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité pour manipuler le produit. Aucun

Protection de la peau

Protection des mains Aucune information disponible

Autre protection cutanée Pas normalement considéré comme un danger pour la peau. Si certaines conditions d'utilisation présentent un risque de contact cutané, suivre les règles d'hygiène et appliquer une crème protectrice sur les mains avec ou sans gants chirurgicaux étanches. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et avec un savon doux avant de manger, boire et avant de quitter le travail.

Protection respiratoire Aucune protection respiratoire n'est exigée dans des conditions d'utilisation normales. Fournir un système de ventilation général de la pièce si les symptômes de surexposition apparaissent selon les explications données à la Section III. Un appareil de protection respiratoire n'est pas exigé en temps normal.

Dangers thermiques donnée non disponible

Contrôles d'exposition environnementale donnée non disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	pâte
Couleur	Gris
Odeur	donnée non disponible
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
point de fusion/point de congélation (°C)	-26 1082
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	825

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

Point d'éclair	94
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité	
Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	donnée non disponible
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Solubilité(s)	Minime; 1-9%
Coefficient de partage: n-octanol/eau	1.36
Température de décomposition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible
9.2 Autres informations	donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	donnée non disponible
10.2 Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	donnée non disponible
10.4 Conditions à éviter	Contamination
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydant forts; Acides; Amines; Matériaux caustiques (bases); Alliages d'aluminium; Ammoniac
10.6 Produits de décomposition dangereux	Phénol Gaz carbonique, Oxyde de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

Corrosif/irritant pour la peau

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

Des lésions oculaires graves ou d'irritation

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire/ cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - Exposition répétée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité donnée non disponible

Données sur l'écotoxicité

Chemical Name	Numéro CAS	Toxicité pour Crustacés CE50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour le poisson CL50
donnée non disponible				

12.2 Persistance et dégradabilité donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée

12.4 Mobilité dans le sol donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes donnée non disponible

12.7. Informations Complémentaires donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Description des déchets pour produit usé	Le produit utilisé ou mis au rebut ne devrait pas s'avérer dangereux.
Méthodes d'élimination	Eliminer dans une décharge. L'élimination n'est pas soumise à une réglementation.
Code d'élimination des déchets (s) (européenne du catalogue des déchets)	donnée non disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre:

14.1 Numéro ONU:	donnée non disponible
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	donnée non disponible
14.4 Groupe d'emballage:	donnée non disponible

Transport aérien:

14.1 Numéro ONU:	donnée non disponible
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	donnée non disponible
14.4 Groupe d'emballage:	donnée non disponible

Transport par mer:

14.1 Numéro ONU:	donnée non disponible
14.2 Nom d'expédition des Nations unies:	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport:	donnée non disponible
14.4 Groupe d'emballage:	donnée non disponible

14.5 Dangers pour l'environnement: aucun

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: donnée non disponible

Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	EINECS	SVHC
Benzyl alcohol	Y	N

15.2 Évaluation de la sécurité chimique donnée non disponible

SECTION 16: Autres informations

Date de révision:

Abréviations clés ou acronymes utilisés: donnée non disponible

Références et sources de documentation pour les données clés: donnée non disponible

Liste du texte complet des Positions H en section 3

- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H312 - Nocif par contact cutané.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H332 - Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

Prévention

- P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Réponse

- P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Stockage

- P405 - Garder sous clef.

élimination

- P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale pour les déchets dangereux.

AVIS: Les informations les présentes est considérée comme étant correctes à la date de publication de sources, qui sont considérées comme exactes et fiables. Comme il ne est pas possible de prévoir toutes les circonstances d'utilisation, les bénéficiaires sont priés de vérifier, à l'avance de nécessité, que l'information est courante, applicable et adaptée à leur situation